



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2021, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Autorités

- **Municipalité**

Jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité de Grancy s'est composée de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration & Finances	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
Christian Devantay Vice-syndic 2016-2017	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2017-2018	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
Pierrette Pittet Vice-syndic 2019-2020	Formation, Culture & Forêts	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
Michel Siegrist Vice-syndic 2020-2021	Bâtiments & Affaires sociales	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

Michel Siegrist Syndic	Administration & Bâtiments	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, terrains, bâtiments
Christian Devantay Vice-syndic 2021-2022	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2022-2023	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, cimetière, gestion des déchets
Vincent Devantay Vice-syndic 2023-2024	Forêts & Sociétés locales	Sociétés locales, sport, tourisme, aménagement du territoire, place de jeux, forêts, chemins forestiers, cabanes
Justine Widmer Vice-syndic 2024-2026	Associations scolaires & Affaires sociales	Associations scolaires, parascolaires, cantine, églises, seniors, affaires sociales, santé publique, accueil de la petite enfance

- **Surveillante de la Grantine**

(Poste occupé depuis le 1^{er} novembre 2020 par Mme Stéphanie Seydoux à 25%)

Madame Seydoux s'occupe de l'accueil des enfants inscrits à la Grantine durant la pause de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas sont préparés par le restaurant de Grancy. Madame Seydoux apporte beaucoup de soin et de professionnalisme à cette fonction, nous l'en remercions.

2. Finances

Comptabilité générale

2021 se terminera avec un excédent de produit de fr 397'204. Ce qui est loin du budget qui prévoyait un excédent de charges de fr 77'130. Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des revenus des impôts. Dans la section ci-dessous nous expliquons ce qui en est de l'impôt sur le revenu, mais les multiples constructions ont amené une augmentation des droits de mutation (fr 85'562) et la part sur le gain immobilier (fr 57'056). Les taxes uniques de raccordement (fr 56'942) et un remboursement de l'instruction public (fr 20'983), car nous avons payé trop de cotisations, expliquent aussi en partie l'augmentation considérable du revenu. C'est une conjonction de multiples facteurs uniques qui expliquent ce résultat. Par conséquent, ce résultat exceptionnel à la fin 2021 reste fragile et unique.

Nous aurions pu faire le choix d'augmenter le fond pour travaux divers afin de diminuer cet excédent de produit, mais la Municipalité a préféré garder ainsi ce résultat afin de pouvoir augmenter son capital qu'il considérait comme trop faible (fr 20'937).

Impôts et taxes

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Si en 2020 les impôts furent, à notre grande surprise, exceptionnellement bas, 2021 semble prendre le contre-pied. Difficile alors de faire des pronostics et se projeter dans l'avenir. Les impôts sont de fr 1'888'196 en 2021 contre fr 1'231'932 en 2020. L'augmentation est essentiellement due à l'impôt sur le revenu qui est passé de fr 756'576 à fr 1'424'211. Plusieurs facteurs expliquent cette énorme différence. En premier lieu, comme mentionné, 2020 était particulièrement bas, certainement dû à une baisse des acomptes en raison de la peur de l'impact du Covid. En deuxième lieu, il est évident qu'il y a eu une augmentation de la population et que cela a un impact sur le revenu imposable. Et enfin notons qu'il y a pour fr 200'000 de rattrapage d'acomptes en 2021.

Service financier

La Municipalité a remboursé deux emprunts de fr 50'000 suivant un amortissement normal. Nous voulions aussi rembourser un emprunt de fr 350'000 à la Raiffeisen. Au vu du délai de remboursement, ce dernier se fera en 2022.

3. Domaines et bâtiments

Forêts (VD)

Le groupement forestier du Veyron dont faisait partie Grancy ainsi que le groupement forestier d'Apples ont fusionné au 1er janvier 2021 pour former le groupement forestier Veyron-Léman. Monsieur Vincent Devantay fait partie du CODIR du groupement forestier qui couvre un peu plus que 1'100 hectares. Le garde-forestier Yann Bornand continue quant à lui la gestion des forêts communales (150 hectares).

L'année 2021 commença par un hiver doux et humide et comme chaque année, le service forestier redouta les périodes de sécheresse du printemps et de l'été. Mais cette année la météo fut du côté de la forêt avec un printemps frais et des pluies répétées en été dont ont fortement bénéficié nos forêts. La météo permit une forte régression des attaques de bostryches et un faible dépérissement de la forêt fut constaté. Sur une possibilité de coupe de 1'350 m³, nous avons exploité 1'196 m³ dont 149 m³ de chablis (arbres dépérissant et bostrychés). Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2020 (471 m³), ce qui est une très bonne nouvelle.

nouvelle automation des équipements permettrait d'optimiser le fonctionnement des installations (mesure oxygène-dissous, asservissement du surpresseur, téléalarme, etc...).

Deux campagnes de déshydratations ont été organisées durant l'année et ce sont 26,88 To de boues qui ont été incinérées à la STEP de Vidy pour un montant de fr 9'144.70, (déshydratation et transport compris).

Les prestations des surveillants de la STEP se montent à fr 17'122.95. Montant qui représente le 28% des charges financières de fonctionnement de la station d'épuration. Le coût d'exploitation total de la station d'épuration représente la somme de Fr. 69.95 par habitants (fr 93.10 en 2020).

Au chemin de la Léchère (carrefour DP 1018-DP1019) le collecteur AF obstrué par de la terre a été nettoyé par l'entreprise MM CURAGE pour un montant de fr 1'033.90.

5. Formation, jeunesse, culture et églises

ASICOVV - Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Veyron-Venoge (JW)

Depuis la rentrée scolaire en août 2021, le nouveau collège des Chavannes 2, dont l'ASICOVV est propriétaire, accueille ses premiers élèves. L'inauguration de ce bâtiment a eu lieu le 7 octobre 2021. Monsieur Vincent Devantay est membre du CODIR de l'ASICOVV qui se réunit toutes les deux semaines. La question éternelle de savoir si cette association va laisser ces classes à Grancy reste et demeure. La Municipalité continue à se battre pour que cela soit le cas. Suite au prochain épisode.

ASICoPE – Association scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz (JW)

En collaboration avec la direction de l'établissement secondaire de Cossonay et Penthalaz-PAM, l'association ASICOPE assure les tâches légales dévolues aux associations de communes en lien avec l'enseignement obligatoire des élèves de la 9ème à la 11ème Harmos. 14 enfants de Grancy sont enclassés au PAM de la 9ème à la 11ème Harmos. Depuis la rentrée 21-22, le CLAC (Centre de Loisirs et d'Animations de Cossonay) a déménagé dans de nouveaux locaux au PAM 3. Cette structure, destinée uniquement aux élèves secondaire, vient compléter l'offre d'accueil, mais reste sous la responsabilité de la commune de Cossonay. En 2021, le coût de l'élève est de fr 4'173.

Cantine scolaire – Grantine (JW)

Le taux d'occupation de la Grantine pour cette année scolaire varie selon les jours. Sur un mois, une moyenne d'environ 80 repas sont servis.

Madame Nathalie Araujo de Sa (concierge) donne un coup de main les jeudis étant donné que le nombre d'enfants est assez important.

Cette année l'ambiance est très bonne à la cantine, il n'y a pas de problème de discipline.

Affaires culturelles et de loisirs (VD)

L'année 2021 a encore et malheureusement été marquée par la pandémie et plusieurs manifestations n'ont pas pu avoir lieu. La commune de Grancy a toutefois pu profiter d'une belle journée lors du 1er août avec un tournoi de pétanque et un souper qui ont été organisés par les sociétés de Tir et de Jeunesse. Un match aux cartes a également pu se tenir au mois de novembre. Les autres manifestations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage et de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2021, une délégation de la Municipalité s'est rendue au domicile de Madame Simone Clerc, doyenne de la commune, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Le doyen de la commune est Monsieur Jean-Pierre Boven, qui a fêté ses 98 ans en 2021.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Noémie Chabloz, Elsa Gabriel, Nathan Guex, Margot Hartmann, Baptiste Lefeuve, Leila Muratovic, Julien Sarda et Zachary Wuarchoz qui ont fêté leur 18^e anniversaire en 2021. Enfin la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux citoyens et habitants a également dû être reportée et se déroulera si la situation le permet à l'automne 2022.

- CRD (Centre Régional de Décisions)

Jusqu'à la fin de l'année 2021 le financement de l'AAS est assuré par les communes membre de l'ARASMAC et dès 2022, c'est le canton qui prendra principalement cela en charge. La participation des communes sera donc réduite à environ fr 29'150.- au lieu de fr 1'979'700.

8. Services industriels (CD)

Service des eaux

A la route de Cottens , en limite de la parcelle propriété de MM.Guex et Hennenberger, une rupture de la conduite principale a eu lieu en début d'année et les travaux de remise en état de la conduite se monte à fr 3'059.10 pour les travaux d'appareillage et fr 8'982.15 pour les travaux de génie civil. La facture concernant les travaux de G.C. a été entièrement pris en charge par l'assurance.

Bouclage du réseau d'eau potable à la Ruellé (liaison réseau Place de la Fontaine – Route de Cottens). Les travaux de génie civil exécutés par l'entreprise RIT SA se monte à fr 34'887.60. Le 50% de ce montant a été pris en charge par Home+Foyer SA. L'entreprise Wulliens sanitaire SA a réalisé les travaux d'appareillage pour un montant de fr 9'980.45 et nous avons obtenu une subvention de fr 10'477 de la part de l'ECA.

Au chemin de la Léchère, extension du réseau d'eau potable et de défense incendie pour desservir le nouveau quartier de villas avec la pose d'une borne hydrante. Les travaux de génie civil ont été pris en charge par le promoteur et les travaux d'appareillage, à charge de la commune, exécutés par l'entreprise Wulliens sanitaire SA se monte à fr 14'839.75. Une participation financière sur les travaux d'appareillage devrait nous parvenir de la part de l'ECA.

Éclairage public

Le réseau se compose de 61 points lumineux. 17 luminaires sont équipés de LED TEMP 3'000°K dont l'abaissement nocturne est de 50% entre 23 H et 05 H.

Divers travaux d'entretien pour un montant de fr 1'537.50 ont été effectués durant l'année et la consommation énergétique est similaire à l'année précédente.

Station de carburants

Pour l'année écoulée, 150'601 litres d'essence et 150'604 litres de diesel ont été consommés. Ce qui représente par rapport à l'année précédente, une augmentation d'env. 9% pour chaque type de carburant !!!

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Michel Siegrist



La Secrétaire
Mireille Hofer